

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la commune de MARSSAC SUR TARN**

Délibération N° 2026/03/01

**Séance du 29 Avril 2026
à 18 h**

**Centre Communal
d'Action Sociale de
MARSSAC SUR
TARN
81150**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf Avril, à dix-huit heures, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Marssac-sur-Tarn, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES.

Présents : Jean-Pierre CASSAGNES, Président. Mireille VAUR, Véronique GUITTARD, Pierre MAZURIER, Philippe SARDA, Jean GUILHEM, Conseillers Municipaux.

Patricia ALBERT, Lydie PICARONIE, Marie-Claude MOUTHON, Jean-Pierre LILAS
Membres délégués par les Associations.

Nombre d'Administrateurs
Afférents au
C.C.A.S

11

Absents excusés et représentés :

En exercice

11

Absents excusés : Isabelle VILAS

Qui ont pris part
à la délibération

10

Secrétaire de séance : Mireille VAUR

Date de convocation :
23/04/2026

Election du vice-président du CCAS de Marssac sur Tarn

Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES rappelle que, conformément à l'article L.123-6 du code de l'action sociale et des familles, le conseil d'administration du CCAS doit, dès qu'il est constitué, élire en son sein un vice-président qui le préside en l'absence du président.

Monsieur le Président annonce que se présente : M. Pierre MAZURIER

Et questionne l'assemblée pour savoir s'il y a d'autres candidats.

Après un vote à bulletins secrets, le dépouillement donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins dans l'urne	10
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	10
Majorité absolue (est égale à la moitié plus un des suffrages exprimés ou à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur)	10

A OBTENU :

- Candidature de M. Pierre MAZURIER :

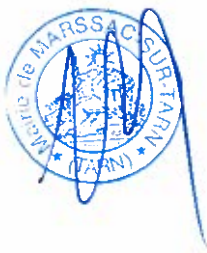
- Pour : **10**
- Contre : **0**
- Blancs : **0**

M. Pierre MAZURIER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Vice-président du Conseil d'Administration du C.C.A.S et immédiatement installé.

COPIE CERTIFIEE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Marssac sur Tarn, le 29/04/2026

Monsieur le Président,
Jean-Pierre CASSAGNES



La secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture